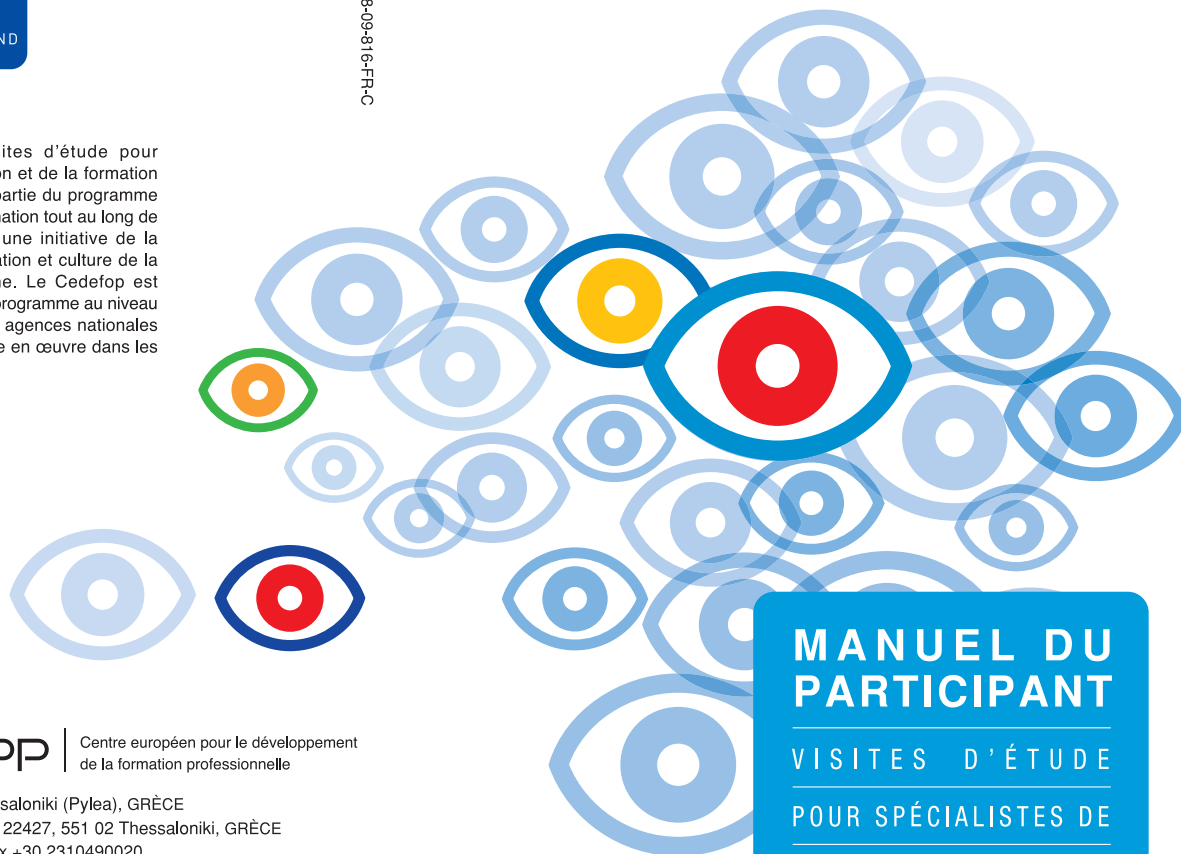




Le programme de visites d'étude pour spécialistes de l'éducation et de la formation professionnelle, qui fait partie du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (2007-2013), est une initiative de la direction générale Éducation et culture de la Commission européenne. Le Cedefop est chargé de coordonner le programme au niveau européen, tandis que les agences nationales sont chargées de sa mise en œuvre dans les États membres.

T+30-210490111



MANUEL DU PARTICIPANT

VISITES D'ÉTUDE
POUR SPÉCIALISTES DE
L'ÉDUCATION ET
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

   **STUDYVISITS**

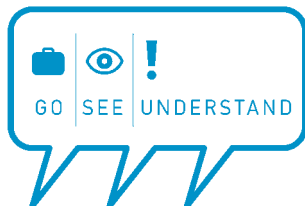




Manuel du participant

Visites d'étude pour spécialistes
de l'éducation
et de la formation professionnelle





Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est le centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels. Nous livrons des informations et des analyses sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que sur la recherche et la pratique dans ce domaine. Le Cedefop a été créé en 1975 par le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil.

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
Adresse postale: PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
E-mail: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu

Cedefop – Visites d'étude
Tél. +30 2310490154, Fax +30 2310490044
E-mail: studyvisits@cedefop.europa.eu
<http://studyvisits.cedefop.europa.eu>

Aviana Bulgarelli, Directeur
Christian Lettmayr, Directeur adjoint
Juan Menéndez-Valdés,
Président du Conseil de direction

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2009

ISBN 978-92-896-0611-0

© Centre européen pour le développement de la formation professionnelle, 2009
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Designed by Rooster Design, Greece

Printed in the European Union

Nom:

Numéro du groupe et titre:

Pays et ville de la visite:

Dates:

Du _____

au _____

Coordonnées de contact de l'organisateur
du groupe:

Nom et adresse de l'hôtel:

Vos objectifs d'apprentissage pour la visite:

*(La définition de vos attentes vous aidera à aller
à l'essentiel et à jouer un rôle actif durant la visite)*









Cher participant,

Merci pour l'intérêt que vous portez au programme de visites d'étude!

Les visites d'étude font partie du programme communautaire Éducation et formation tout au long de la vie. Elles fournissent aux participants l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances sur le thème de leur visite ainsi que sur les systèmes d'éducation et de formation des pays d'accueil, de se familiariser avec les nouvelles tendances et les évolutions les plus récentes et de nouer de nouveaux contacts. Chaque visite d'étude, et le programme dans son ensemble, contribuent à réaliser les objectifs de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi ainsi que les objectifs de coopération européenne en matière d'éducation et de formation. Le contexte politique général dans lequel est mis en œuvre le programme est exposé brièvement en annexe (p. 34).

Vous allez passer de trois à cinq jours dans un groupe de 10 à 15 collègues de plusieurs pays d'Europe qui représentent différents systèmes d'éducation et de formation et qui possèdent des expériences et des profils professionnels différents. Vous aurez également l'occasion de rencontrer des spécialistes et des décideurs de l'éducation et de la formation et de visiter des établissements d'enseignement et de formation dans le pays d'accueil.

Les organisateurs s'emploient activement à établir un programme intéressant et pertinent mais le succès de la visite dépend de votre préparation et de votre contribution active. Vous devez garder à l'esprit qu'une visite d'étude n'est pas un cours de formation; il s'agit d'une expérience d'apprentissage mutuel. Vous n'y venez pas pour recevoir un enseignement mais pour apprendre et partager vos connaissances avec des collègues européens. L'utilité d'une visite d'étude dépend de vous et de la mesure dans laquelle vous et votre établissement/organisation en retirerez des bénéfices durables. Deux termes devraient vous servir de fil conducteur: apprentissage et diffusion des résultats.

Travailler ensemble au sein d'un groupe, en réfléchissant à diverses problématiques en lien avec le thème de la visite, en échangeant des points de vue, en découvrant d'autres angles d'approche, en résolvant des problèmes ou simplement en envisageant des solutions, renforcera votre sentiment d'appartenance à un espace européen commun. En posant votre candidature à une visite d'étude et en recevant une bourse, vous acceptez un certain nombre de responsabilités et d'engagements avant, pendant et après la visite. Nous espérons que ce manuel vous aidera à mieux vous préparer à la visite et à en maximiser les effets.

Nous vous souhaitons
une visite intéressante et féconde!



Avant la visite:

- confirmez votre participation à l'organisateur de la visite d'étude et à l'agence nationale de votre pays au moins huit semaines avant la visite;



En cas d'annulation, informez IMMÉDIATEMENT l'agence nationale de votre pays et l'organisateur. Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à une visite spécifique, examinez les solutions de rechange avec l'agence nationale.

- prenez contact avec l'organisateur de votre visite;
- engagez une communication avec les autres membres du groupe afin de faire leur connaissance avant de les rencontrer;
- lisez la documentation sur le pays et sur le thème de la visite qui vous a été remise par les organisateurs et le Cedefop (disponible sur le site web des visites d'étude; voir p. 26);
- préparez une contribution sur le thème de la visite afin de faire partager l'expérience de votre pays;



Il se peut que l'organisateur vous fournisse des instructions concernant l'axe central, le format et la longueur de votre contribution. Si votre groupe compte d'autres participants de votre pays, il serait bon de les contacter et de préparer une présentation commune.

- prévoyez d'apporter une vue d'ensemble du système d'éducation et de formation de votre pays;



Vous pouvez pour cela vous référer au site web du Cedefop ou d'Eurydice ou vous adresser au ministère de l'éducation de votre pays. Certaines agences nationales remettent aux participants des présentations toutes prêtes.

- procurez-vous des documents présentant votre établissement ou organisation, s'il en existe;



Essayez de ne pas vous surcharger de documents, utilisez des liens vers des ressources électroniques et mettez-les à la disposition de votre groupe.

Essayez de vous procurer des documents dans la langue de travail du groupe.

- rafraîchissez votre maîtrise de la langue de travail de la visite et d'autres langues étrangères;
- informez votre direction et vos collègues de la visite, demandez-leur s'ils ont des attentes ou des besoins d'information particuliers en lien avec celle-ci;
- après réception du programme provisoire (deux à trois mois avant la visite, exception faite des visites de septembre et octobre pour lesquelles ce délai peut être plus court), faites part de vos commentaires à l'organisateur.



Vos commentaires aideront l'organisateur à mieux structurer le programme, à assurer la qualité des discussions et à accroître les possibilités de travail en réseau.

En outre, vous devez:

- organiser votre voyage (réservation et paiement des titres de transport), et ce uniquement après confirmation par l'organisateur des lieux et dates de la visite;
- contracter une assurance accident/maladie;
- confirmer votre réservation d'hôtel;



L'organisateur s'occupe du choix et de la réservation de votre hébergement mais vous êtes seul responsable:

- de la confirmation de la réservation dans les délais indiqués;
- du règlement des frais d'hébergement et des dépenses supplémentaires;
- du paiement des frais d'annulation si vous ne vous présentez pas et oubliez d'annuler la réservation;
- des dépenses liées aux repas et aux déplacements locaux.

- prévoir d'être présent durant toute la durée de la visite. Les arrivées tardives et les départs prématurés perturbent le bon déroulement de la visite.



Les visites d'étude débutent souvent par une réunion informelle ou un dîner le soir précédant la visite proprement dite.

Durant la visite:

- jouez un rôle dynamique dans toutes les activités aux moments prévus dans le programme; consacrez tout votre temps à des activités d'apprentissage;



Le programme journalier se compose généralement d'une demi-journée consacrée à des présentations théoriques et d'une visite sur le terrain, voire deux au maximum. Tourisme et achats ne sont pas au programme.

- échangez vos connaissances, vos expériences, vos points de vue et vos exemples de bonnes pratiques avec vos hôtes et avec les autres membres du groupe;



Les participants peuvent avoir des profils professionnels similaires ou complètement divergents. Dans le premier cas, cette situation peut mener à des discussions approfondies sur un sujet bien défini et spécifique. Dans le second cas, ce sont plutôt les aspects les plus généraux du sujet qui seront abordés. Quoi qu'il en soit, les participants ont beaucoup de points communs: généralement, ils disposent d'une expérience considérable et s'intéressent aux systèmes d'éducation et de formation du pays d'accueil et, plus spécifiquement, au thème de la visite d'étude.

- profitez de l'occasion pour présenter les activités et les réalisations de votre institution/organisation;
- soyez prêt à aborder les vrais enjeux et attentif aux solutions apportées dans d'autres pays;
- efforcez-vous de nouer des contacts professionnels susceptibles de vous être utiles, à vous et à votre institution/organisation, pour développer de nouveaux projets et pour établir des réseaux;
- recueillez des idées et des documents présentant un intérêt pour votre direction et vos collègues;



Vous pouvez demander à l'organisateur de vous aider à organiser une visite dans une institution présentant un intérêt spécifique pour vous. Toutefois, l'organisateur n'est pas tenu de répondre à tous les intérêts professionnels de chacun, dès lors que l'objet central de la visite reste l'apprentissage mutuel.

- prenez des notes durant les présentations et les visites sur le terrain;
- portez-vous volontaire pour être rapporteur du groupe et contribuez à préparer le rapport de groupe;
- commencez à travailler sur le rapport dès le premier jour de la visite;

! Le rapport de groupe fait la synthèse des expériences du groupe et des contributions individuelles. Il ne s'agit pas d'un journal de voyage qui décrirait chacune des journées et des sessions ou visites. Le Cedefop publie les rapports de groupe sur son site web et les met à la disposition des experts en éducation et formation professionnelle; lors de la rédaction, il convient donc de penser à ce public: veillez à ce que votre rapport soit clair, intéressant et suffisamment détaillé pour être utile aux collègues dans l'ensemble de l'Europe.

- faites preuve de souplesse et d'adaptabilité (aux horaires stricts, aux longues journées);
- soyez ouvert aux nouvelles rencontres avec des personnes de pays et cultures différents, enrichissez votre connaissance des autres cultures et promouvez la vôtre;
- si vous parlez d'autres langues étrangères, aidez les participants qui ont des difficultés linguistiques;
- n'oubliez pas votre attestation de présence à la fin de la visite.

! Vous êtes aimablement invité à ne pas venir accompagné de membres de votre famille ou d'autres personnes n'ayant aucun rapport avec le programme.



Après la visite

Après la visite, vous devez :

- rendre compte des résultats de votre visite et de votre expérience;



Si vous êtes rapporteur du groupe, transmettez votre rapport au Cedefop ainsi qu'à l'organisateur de la visite.

- communiquer à votre direction les informations recueillies ainsi que les pistes de coopération possibles;
- diffuser les connaissances, informations et documents auprès de vos collègues et de vos élèves/étudiants ainsi qu'au sein de vos réseaux professionnels;



Vous pouvez envisager de prendre part à des séminaires et conférences au niveau local ou national, ainsi qu'à des journées d'information organisées par l'agence nationale. Vous pouvez aussi rédiger un article pour la presse locale/régionale, pour une revue professionnelle ou pour le site web de votre institution.

- explorer les possibilités d'informer les décideurs au niveau local, régional ou national des résultats de votre visite;
- maintenir des contacts avec les participants de votre groupe et avec votre hôte;
- inviter vos collègues à se joindre à vous pour développer une idée de projet de coopération;
- encourager vos collègues à participer à des visites d'étude ou envisager d'accueillir une visite d'étude dans votre institution/organisation;



Accueillir une visite d'étude est une bonne occasion de réunir un groupe de spécialistes de plusieurs pays européens et de permettre à davantage de vos collègues de mieux connaître d'autres pays. De nombreux organisateurs décident d'accueillir une visite dans leur établissement après avoir participé à une visite d'étude.

- encourager vos collègues et élèves/étudiants à participer à des programmes et projets européens;
- intégrer votre nouvelle expérience dans votre travail quotidien et dans vos activités professionnelles.



L'expérience fait apparaître qu'en règle générale les participants diffusent les connaissances et l'expérience acquises durant la visite auprès d'autres acteurs travaillant sur des questions connexes. Le plus souvent, les participants font une présentation ou un exposé ou organisent une séance d'information à l'intention de leur direction, de leurs collègues ou de leurs étudiants et intègrent leurs nouvelles connaissances dans leur travail. Les organisations dans lesquelles ils travaillent peuvent mettre à profit les nouvelles idées ainsi acquises pour introduire ou développer de nouvelles idées et/ou réformes concernant les systèmes d'éducation et de formation, pour adopter de nouvelles méthodes et de nouveaux outils, pour renforcer leurs activités de coopération internationale, pour introduire de nouvelles approches en matière de services, de nouveaux modes d'apprentissage et de nouvelles politiques, ainsi que pour élargir leur offre de formation ou de services. Les contacts et les réseaux établis au cours d'une visite sont mis à profit dans des projets relevant d'autres actions du programme Éducation et formation tout au long de la vie.



Site web des visites d'étude

Le Cedefop a mis au point un système informatisé de gestion interactif, communément appelé «Olive», qui est disponible sur le site:

<http://studyvisits.cedefop.europa.eu/>.

Vous êtes invité à visiter ce site, où vous trouverez de multiples informations utiles, notamment:

- les coordonnées de l'organisateur de votre visite;
- des informations générales sur le thème de la visite, des informations sur et des liens vers les systèmes nationaux, ainsi qu'une terminologie de l'éducation et de la formation (rubrique «Documentation»);
- des informations sur les participants de votre groupe et sur leur expérience professionnelle, ainsi que leurs coordonnées, en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe qui vous ont été communiqués avec l'acceptation de votre candidature (l'accès à ces informations nécessite l'ouverture préalable d'une session à partir de la page d'accueil);
- un modèle pour le rapport de groupe.

Autres liens utiles



Direction générale Éducation et culture de la Commission européenne

Ce site web officiel de la Commission européenne présente les politiques, les évolutions et les programmes dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la culture, de la jeunesse, du multilinguisme, de la société civile et du sport.

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/index_en.htm
[le 12.6.2009]

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/index_fr.htm
[le 12.6.2009].



Cedefop – Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Le Cedefop, centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels (FEP), est une agence européenne qui contribue à promouvoir et à développer la FEP dans l'UE. Son site web fournit des informations mises à jour et des analyses sur les systèmes et les politiques de FEP en Europe, ainsi que sur la recherche et les pratiques dans ce domaine.

<http://www.cedefop.europa.eu> [le 12.6.2009].



Eurydice

Eurydice est un réseau d'information sur les systèmes d'éducation et de formation en Europe. Depuis 2007, il fait partie du programme transversal du programme Éducation et formation tout au long de la vie destiné à soutenir le développement des politiques et la coopération au niveau européen. Il est géré par l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA). Eurydice fournit une large gamme d'informations, dont des descriptions détaillées sur l'organisation des systèmes éducatifs européens et leur fonctionnement.

<http://eacea.ec.europa.eu/portal/page/portal/Eurydice/> [le 12.6.2009].



EMAN – European mobility alumni network

Ce site web est le fruit d'un projet de coopération entre quatre agences nationales de Suède, de Hongrie, d'Italie et de Norvège qui s'appuie sur l'expérience de programmes de mobilité antérieurs. Il fournit aux participants de visites d'étude des informations utiles pour préparer leurs visites, pour en accroître l'impact et pour établir des réseaux à des fins de coopération future.

<http://eman.programkontoret.se/> [le 12.6.2009].



Système de connaissances sur l'éducation et la formation tout au long de la vie

Le site web du système de connaissances sur l'éducation et la formation tout au long de la vie (*knowledge system on lifelong learning – KSLLL*) fournit des informations mises à jour sur les activités d'apprentissage mutuel en matière d'éducation et de formation en vue de développer l'éducation et la formation tout au long de la vie en Europe. Il est développé par la Commission européenne afin d'améliorer la visibilité des résultats du programme de travail Éducation et formation 2010.

<http://www.kslll.net/> [le 12.6.2009].



EVE – Plate-forme électronique pour la diffusion et la valorisation des résultats

EVE est une plate-forme électronique multilingue contenant les résultats des projets financés par les programmes et initiatives dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la culture, de la jeunesse et de la citoyenneté. Elle est gérée par la DG Éducation et culture dans le cadre de la diffusion et de la valorisation des résultats des projets.

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/eve/ [le 12.6.2009].

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/eve/index_fr.htm [le 12.6.2009].

Fonctionnement du programme de visites d'étude

La **Commission européenne**, assistée par les agences nationales, veille à la mise en œuvre efficace et efficiente de toutes les actions prévues par le programme Éducation et formation tout au long de la vie.

Le **Cedefop** coordonne le programme de visites d'étude au niveau de l'UE pour le compte de la Commission européenne. Il coordonne les appels de propositions, prépare des catalogues annuels et les publie. Il coordonne également les appels de candidatures, constitue les groupes et contrôle leur composition, soutient la qualité des visites, mène une appréciation et une évaluation de la mise en œuvre et des résultats et diffuse les résultats du programme.

Les **agences nationales** assurent la promotion du programme de visites d'étude auprès des candidats potentiels et d'autres groupes cibles au niveau national. Elles lancent et dirigent les appels nationaux de propositions pour le catalogue, gèrent les appels de candidatures, annoncent les critères d'attribution de bourses et les priorités nationales, organisent l'évaluation et la sélection des candidatures, distribuent les bourses aux bénéficiaires, suivent et soutiennent les bénéficiaires, diffusent et valorisent les résultats, fournissent des informations et un soutien aux organisateurs et suivent la mise en œuvre des visites d'étude dans leur pays.

Contactez votre agence nationale pour:

- vous renseigner sur le dispositif de bourses et sur les obligations en matière de rapports;
- remettre votre rapport individuel conformément aux exigences énoncées dans la convention de bourse;
- poser des questions ou clarifier certains aspects concernant votre participation;
- participer aux activités de diffusion qu'elle organise.



Personne de contact au sein de l'agence nationale de votre pays:

Annexe

Contribution des visites d'étude au développement des politiques et à la coopération

En 2000, le Conseil de l'Union européenne a élaboré une stratégie en réponse aux principaux défis qui se présentaient à l'Europe: mondialisation, mutations démographiques et économie de la connaissance. Il s'agit de la fameuse **stratégie de Lisbonne**. Son objectif est ambitieux: faire de l'Union européenne, d'ici 2010, «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde» (voir encadré 1).

Pour devenir une société fondée sur la connaissance, l'Europe doit assurer une croissance économique plus forte, des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et une véritable cohésion sociale. Afin d'atteindre ces objectifs, l'Europe doit améliorer ses performances en matière d'éducation et de formation. Cela signifie que tous les Européens doivent avoir la possibilité d'acquérir des connaissances, des savoir-faire et des compétences tout au long de leur vie. Dès lors, l'éducation et la formation sont devenues un moyen d'action politique important.

Les ministres de l'éducation sont ainsi convenus pour la première fois en 2001 d'une stratégie commune d'éducation et de formation. Il est devenu hautement prioritaire de donner accès à l'appren-

tissage aux Européens de tous âges et d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation. Il a également été décidé d'ouvrir au monde extérieur les systèmes d'éducation et de formation. Un programme de travail jusqu'en 2010 a, dès lors, été élaboré en 2002 sous le nom de **programme de travail Éducation et formation 2010**. L'éducation et la formation en Europe devaient devenir une référence de qualité pour le monde entier (voir encadré 2).

Le programme de travail Éducation et formation 2010 a vu le jour dans le cadre d'un processus connu sous le nom de **processus de Bologne** ayant démarré en 1999. Celui-ci visait à restructurer les systèmes européens d'enseignement supérieur afin de les rendre plus comparables et compatibles. L'éducation et la formation tout au long de la vie devaient devenir l'un des principaux objectifs du processus de Bologne en 2001 (voir encadré 4).

Reconnaissant sa valeur et son rôle important dans la réalisation des objectifs de Lisbonne, les ministres responsables, les partenaires sociaux européens et la Commission européenne ont décidé de coopérer étroitement dans la formation et l'enseignement professionnels (FEP). Ils sont convenus, dans la **déclaration de Copenhague** (2002), de rendre la FEP plus transparente et plus ouverte et d'en améliorer la qualité. Le processus de Copenhague vise à rendre l'éducation et la formation tout au long de la vie plus aisément accessibles et à promouvoir la mobilité éducative, professionnelle et géographique (voir encadré 3).

Les activités liées à la politique telles que décrites dans le programme de travail Éducation et formation 2010 sont complétées par le **Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie**. Ce programme intégré unique soutient la coopération dans tous les secteurs de l'éducation et de la formation sur le terrain. Il offre un appui financier à des individus et à des institutions afin qu'ils puissent participer à des milliers de projets de coopération chaque année. Ces projets permettent aussi aux apprenants et aux enseignants et formateurs de passer un certain temps dans une institution ou une entreprise à l'étranger (voir encadré 5).

Un cadre cohérent pour la coopération dans l'éducation et la formation professionnelle a donc été mis en place. Comme le montrent les rapports d'activité, ce cadre a permis de soutenir les réformes nationales et de développer plusieurs outils de référence européens.

Il est essentiel d'atteindre tous les acteurs concernés, pour progresser dans les domaines où il reste beaucoup à faire et s'assurer que les initiatives et outils politiques sont mis en œuvre dans les systèmes d'éducation et de formation. Le programme de visites d'étude réunit un large éventail de spécialistes de l'éducation et de la formation et de décideurs politiques et leur permet de discuter, de tirer des enseignements mutuels de leur expertise et de mettre en commun leurs expériences de mise en œuvre des politiques d'éducation et de formation tout au long de la vie dans leur pays. Cet échange entre responsables de l'éducation et de la formation

contribue à une coopération «multi-facettes» mise en place entre les États membres et les autres pays participants (Islande, Liechtenstein, Norvège et Turquie) dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie en vue d'atteindre les objectifs de Lisbonne.

ENCADRÉ 1

Stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi

Adoptée en 2000 par les chefs d'État ou de gouvernement, la stratégie de Lisbonne a fixé un objectif ambitieux: faire de l'Union européenne, d'ici 2010, «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale». Pour atteindre cet objectif, trois domaines d'action principaux ont été identifiés:

- faire de l'Europe un lieu plus attrayant pour les investisseurs et les travailleurs,
- favoriser la connaissance et l'innovation,
- améliorer l'emploi quantitativement et qualitativement.

Le concept sous-jacent était qu'une économie plus forte créerait des emplois. L'innovation a été considérée comme la locomotive du changement économique. Les politiques de cohésion sociale et environnementale stimuleraient davantage encore la croissance économique. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs mesures et réformes ont été convenues pour garantir le renouveau économique, social et environnemental et la durabilité.

Outre les conditions macroéconomiques saines, la connaissance a été considérée comme un facteur crucial pour garantir la compétitivité de l'Europe («économie apprenante»). L'éducation et la formation permettent également de s'assurer que les personnes bénéficient d'une égalité de traitement et ont la possibilité de s'engager activement dans la société. L'éducation et la formation ont, dès lors, été identifiées comme l'un des moyens d'action politique qui permet de faire face aux défis de l'Europe. Un plus grand investissement dans le facteur humain grâce à une éducation et des compétences meilleures, et une amélioration de la capacité d'adaptation des travailleurs figurent parmi ses priorités.

Depuis sa révision en 2005, la stratégie s'est concentrée sur la croissance et l'emploi. La Commission européenne et les États membres travaillent en étroite collaboration. Les États membres ont instauré des programmes nationaux permettant d'exécuter des réformes sur la base de lignes directrices politiques convenues collectivement. Chaque année, ils établissent un rapport sur l'état d'avancement. L'échange d'expériences et l'apprentissage en commun sont des éléments centraux de cette initiative.

Entre 2008 et 2010, l'accent est plus particulièrement mis sur les objectifs sociaux de l'Europe. Ceux-ci requièrent des politiques favorisant l'intégration au sein de l'éducation et de la formation et des stratégies cohérentes et globales d'éducation et de formation tout au long de la vie. Dans le cadre de la stratégie, la Commission européenne a également préparé un nouveau programme social. Celui-ci comprend des initiatives dans les domaines de l'emploi et des affaires

sociales, de l'éducation et de la jeunesse, de la santé, de la société de l'information et des affaires économiques.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse:

http://ec.europa.eu/growthandjobs/faqs/background/index_fr.htm#bg01

[le 12.6.2009]

ENCADRÉ 2

Programme de travail Éducation et formation 2010

Le programme de travail Éducation et formation 2010 de la Commission européenne est un cadre politique de coopération entre les États membres dans le domaine de l'éducation et de la formation en vue de la réalisation des objectifs de Lisbonne.

En 2001, les États membres ont convenu, tout en respectant la diversité nationale, de trois objectifs communs pour les systèmes d'éducation et de formation:

- améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes,
- faciliter l'accès à l'éducation et à la formation,
- ouvrir au monde extérieur les systèmes européens d'éducation et de formation.

La modernisation et la réforme des systèmes d'éducation et de formation relèvent de la responsabilité et sont le domaine des États membres. Plusieurs initia-

tives politiques et outils de référence communs ont toutefois été élaborés au niveau européen afin de soutenir les réformes nationales. Il s'agit, notamment, d'un cadre de compétences clés qui sont essentielles à la société de la connaissance, du cadre européen des certifications, d'Europass, du système européen de transfert de crédits d'apprentissage, du programme Éducation et de formation tout au long de la vie (dans le cadre duquel s'inscrivent les visites d'étude), etc. Afin de contrôler les progrès réalisés par l'Union et les États membres vers les objectifs à atteindre, un système d'indicateurs de qualité et de points de référence en matière d'éducation au niveau européen est utilisé. Les États membres établissent tous les deux ans des rapports nationaux sur l'état d'avancement qui constituent la base d'un rapport conjoint du Conseil et de la Commission.

Pour 2006, les pays devaient avoir développé des stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie «du berceau à la tombe», couvrant tous les secteurs et tous les niveaux de l'éducation et de la formation. L'éducation et la formation en Europe devaient devenir une référence de qualité pour le monde entier. L'apprentissage mutuel et l'échange de bonnes pratiques comptent parmi les principaux outils de coopération et d'évolution vers un système d'éducation et de formation de haute qualité en Europe.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse: http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc28_fr.htm
[le 12.6.2009]

ENCADRÉ 3

Processus de Bologne

Lancé en 1999, avant la stratégie de Lisbonne, le processus de Bologne est étroitement lié au processus de Lisbonne, auquel il contribue, mais couvre un plus grand nombre de pays participants (45 pays).

Le processus de Bologne a pour objectif de créer un espace européen de l'enseignement supérieur, au sein duquel les étudiants peuvent choisir dans un large éventail de cours de grande qualité à travers l'Union européenne. Le processus de Bologne a trois grandes priorités:

- l'introduction du système à trois cycles dans l'enseignement supérieur – licence-bachelor/master/doctorat –, qui a été adopté dans la quasi-totalité des pays;
- l'assurance qualité: un organisme indépendant d'assurance qualité existe dans la majorité des pays;
- la reconnaissance des qualifications et des périodes d'étude: le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) est obligatoire dans la plupart des pays.

L'Union européenne soutient la modernisation des universités dans les programmes d'études, la gouvernance et le financement, de façon à leur permettre de répondre aux défis de la mondialisation et de la concurrence et de stimuler l'innovation et la recherche.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse: http://ec.europa.eu/education/higher-education/doc1290_en.htm [le 12.6.2009]

ENCADRÉ 4**Processus de Copenhague**

Signée en 2002 dans le sillage de la stratégie de Lisbonne et de la coopération en matière d'éducation, la déclaration de Copenhague a servi de point de départ pour une coopération plus étroite entre la Commission, les États membres et les partenaires sociaux européens en matière de formation et d'enseignement professionnels (FEP). La FEP joue un rôle dans l'éducation et la formation tout au long de la vie et permet d'obtenir une main-d'œuvre qualifiée, nécessaire dans une économie compétitive et dynamique.

Afin d'améliorer la qualité et l'attrait de la FEP et d'en rehausser le profil parmi d'autres domaines de l'éducation, les priorités suivantes ont été définies:

- donner une dimension européenne à la FEP (améliorer la coopération entre établissements et promouvoir la mobilité),
- rendre la FEP plus transparente et améliorer l'information et l'orientation (développer un système de crédits pour assurer la transférabilité des résultats de l'apprentissage en FEP, renforcer les politiques, les systèmes et les pratiques d'éducation et de formation tout au long de la vie),
- promouvoir la reconnaissance des qualifications et des compétences (développer un cadre unique pour aider à traduire les qualifications et les compétences et les rendre plus transparentes, soutenir le développement de qualifications et de compétences dans les secteurs économiques, développer des principes communs de validation des apprentissages non formels et informels),

- développer l'assurance qualité dans la FEP (y compris par l'attention donnée aux besoins de formation des enseignants et des instructeurs).

La FEP relevant de la responsabilité des États membres, le travail consacré au développement d'outils communs et de niveaux de référence, qui aident à mettre en œuvre la réforme et à accroître la confiance mutuelle entre les principaux acteurs, est volontaire.

Le rôle des partenaires sociaux dans la mise en œuvre des priorités a été souligné dans les documents politiques.

Le processus a insisté sur l'importance de la FEP et déclenché d'importants développements. Des recommandations et des principes communs ont été élaborés dans les domaines des compétences clés, de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur et dans la FEP, de la qualité de la mobilité, de l'éducation et de la formation tout au long de la vie et de la validation des apprentissages non formels et informels. Le développement du cadre européen de certifications a eu d'importants effets, puisque les travaux sur les cadres nationaux de certifications ont une influence sur tous les secteurs et niveaux d'éducation et de formation. Un large éventail d'acteurs ont été impliqués dans le processus. Ils se sont familiarisés avec la coopération au niveau européen, pour laquelle ils ont développé un plus grand intérêt.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse: http://ec.europa.eu/education/vocational-education/doc1143_en.htm [le 12.6.2009]

ENCADRÉ 5**Programme Éducation et formation tout au long de la vie (2007-2013)**

Le programme Éducation et formation tout au long de la vie est un programme de financement qui complète le travail politique; il offre à des individus et à des institutions un soutien leur permettant de participer à des milliers de projets de coopération chaque année. Le programme couvre un large éventail d'activités associées à l'apprentissage, depuis la prime enfance jusqu'à la vieillesse, qui contribuent aux échanges et à la mobilité à travers l'UE et d'autres pays participants. Il a rassemblé sous un cadre unique la quasi-totalité des programmes d'éducation et de formation. Il se compose de quatre programmes sectoriels:

- **Comenius** (enseignement scolaire),
- **Leonardo da Vinci** (formation et enseignement professionnels),
- **Erasmus** (enseignement supérieur),
- **Grundtvig** (éducation des adultes).

Il comprend également un ***programme transversal***, dont les visites d'étude font partie, qui soutient la coopération politique et aide à tirer des enseignements des politiques, ainsi que des éléments consacrés à l'apprentissage des langues, aux TIC et aux activités de valorisation. Le programme Jean Monnet soutient les institutions et associations européennes.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse: http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc78_fr.htm [le 12.6.2009]

Notes



